



**USFE / CFDT 30, passage de l'Arche**  
92055 LA DEFENSE Cedex  
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05  
courriel : [cfdt.syndicat@i-carre.net](mailto:cfdt.syndicat@i-carre.net)  
Internet : [www.ufe-cfdt.org](http://www.ufe-cfdt.org)

## ***CR CAP nationale des Techniciens Supérieurs de l'Équipement du 3 mars 2009***

### ***mutations et recours sur notations 2006***

#### **Déclaration préalable des élus CFDT**

L'évolution du ministère et plus particulièrement celle du corps des techniciens supérieurs, dans le cadre de cette CAP, nous pose de sérieuses interrogations sur les conditions de gestion et d'avenir pour les personnels.

Après de nombreuses réunions du groupe de travail piloté par la DGA Fonction Publique, une ultime réunion présidée par André SANTINI ( Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction Publique) a eu lieu le 15 décembre 2008.

La CFDT a pu noter quelques avancées positives sur certaines de nos revendications notamment celles relatives au reclassement des agents. L'allongement des carrières a fait l'objet d'une proposition légèrement plus favorable, mais dont nous ne pouvons nous satisfaire. Elle pose le niveau de recrutement comme un critère de différenciation de la durée.

Pour la CFDT, la refonte des grilles indiciaire devait permettre une revalorisation de la catégorie B dans les conditions suivantes :

- Indice brut terminal porté à 701 à terme et accessible à tous
- Une durée de carrière maximum de 32 ans à terme
- Une différenciation suffisamment marquée pour valoriser le recrutement à Bac + 2

La CFDT partait du principe que l'on ne pouvait accepter une revalorisation en trompe l'œil moins intéressante que celle des « accords JACOB » pour la catégorie C en 2006 et augurant bien mal de ce qui doit se faire pour la catégorie A. La CFDT était prête à cet engagement.

Ces termes ont été rejetés par le gouvernement. Nous avons donc pris connaissance des propositions du gouvernement et lui en laissons toute la responsabilité.

**Pour sa part, la CFDT continuera de porter ces revendications dans l'intérêt de tous les agents et s'exprimera fortement dans ce sens.**

Aujourd'hui le bornage indiciaire, la durée de carrière et le reclassement sont connus et imposés par le gouvernement. Notre ministère doit tirer les conséquences sur l'évolution de l'ensemble des corps des techniciens, sur la pertinence du maintien de l'emploi fonctionnel et sur les possibilités de fusions avec des corps de catégorie B exploitation.

Nous demandons un calendrier des prochaines réunions du groupe de travail des TSE qui doit permettre la mise en place du nouveau statut en 2010.

#### **Bonifications au titre de 2007**

Nous avons constaté dans le calcul pour l'attribution d'un mois de bonification pour 2007 que 57 agents ne vont pas en bénéficier pour ne pas avoir donné satisfaction. Sur quels critères les chefs de service ont-ils pris ces décisions ? quelles ont été les conditions d'information des agents, surtout lorsqu'il n'y a pas eu d'entretien d'évaluation 2007 et quelles sont les possibilités de recours pour ces agents ? La CAP gestionnaire de ces bonifications doit avoir connaissance de la liste de ces agents.

La diversité des services dans le MEEDDAT (généralisation des DDEA et création des DDT) peut entraîner des applications de calcul de bonifications différentes pour des agents exerçant des fonctions équivalentes. La CFDT veillera à l'équité de traitement de l'ensemble des agents.

## **Point sur la nouvelle grille de la catégorie B**

### **Bornage indiciaire**

#### **Revendication CFDT :**

Indice majoré terminal 582 atteignable par tous à terme.  
Meilleure différenciation entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveau.

#### **Décision du gouvernement :**

1<sup>er</sup> grade (niveau bac) 310 – 486 en 13 échelons  
2<sup>ème</sup> grade (niveau bac +2) : 320 – 515 en 13 échelons  
3<sup>ème</sup> grade 365-551, en 11 échelons en 2009. 365 – 562 en 2011

### **Durée de carrière**

#### **Revendication CFDT :**

Des échelons supplémentaires par rapport à l'existant.

#### **Décision du gouvernement :**

32 ans pour une entrée dans le 2<sup>ème</sup> grade ( bac+2)  
33 ans pour une entrée dans le 1<sup>er</sup> grade (bac)

### **Reclassement**

#### **Revendication CFDT :**

Garantie de reclassement à un indice supérieur pour tous, et de grade à grade pour les B type.

#### **Décision du gouvernement :**

1<sup>er</sup> grade B type = 1<sup>er</sup> grade future grille  
2<sup>ème</sup> grade b type + 1<sup>er</sup> grade CII = 2<sup>ème</sup> grade future grille  
3<sup>ème</sup> grade B type + 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> grade CII = 3<sup>ème</sup> grade future grille

## **Réponse du président aux différentes déclarations des OS**

Le président note l'inquiétude générale des techniciens face aux restructurations en cours. Il a rappelé les propos du secrétaire général du MEEDDAT, pour qui 2009 devrait être une année de stabilisation.

### **La réforme de la catégorie B**

La DGAFP a présenté le cadrage lors d'une réunion interservice .

L'intégration des corps du ministère dans le dispositif général est prévue. Le 3 mars se tenait une conférence prévisionnelle GRH.

Le DRH du ministère a plaidé pour une fusion des corps des TSE, des contrôleurs, des techniciens de l'Environnement, de l'IGN de la Météo, de l'agriculture, qui pourrait déboucher après l'approbation et le feu vert de la fonction publique et des finances.

### **Mesures catégorielles 2009**

Une réunion aura lieu avec les organisations syndicales en mars.

Sur les mesures chiffrées à 35 Millions d'€uros, 60 à 70 % de cette somme financeront les engagements ministériels déjà partis (protocole DIR, service navigation, corps des attachés, impact du statut des militaires sur le corps des affaires maritimes).

Concernant la demande d'un protocole pluriannuel pour le corps de techniciens, le DRH n'est pas hostile à un dispositif de valorisation.

### **Circulaire mobilité**

Elle change le régime qui a perduré. Attente des réponse écrites des organisations syndicales pour le 4 mars sur la circulaire présentée le 12 février dernier. Elle sera signée par le DRH et envoyée dans les services.

### **Promotions**

Concernant les modifications d'accès à TSP, le ministère a un accord écrit de la fonction publique.

Le ministère travaille sur le contenu des épreuves des examens professionnels TSE et TSP.

La modification des zones géographiques des ISS est en attente d'arbitrage du secrétaire général du ministère.

## Mutations

### Mutations des Techniciens supérieurs

Ont reçu un avis favorable de la CAP avec une date d'effet au 1er mai 2009.

<b>Nom.....</b>	<b>Service d'origine .....</b>	<b>Service obtenu</b>
Serge DENUNCK .....	DDE 38 .....	DDE 01
Stéphane BAILLET .....	CETMEF .....	DDE 02
Thomas TOURNAY .....	DDE 02 .....	DDE 02
Stéphane LINIER.....	DDE 02 .....	DDE 02
Didier BASCH.....	DDE 13 .....	DDE 04
Fabien DAVID.....	DDE 13 .....	DDE 06
Stéphane LUMINEAU.....	DDE 93 .....	DDE 06 1/08/09
Thomas LAMAILLOUX .....	DDE 30 .....	DDE 11
Katia PROVENSOL.....	DDE 30 .....	DDE 11
Fabien BONNARD.....	DDE 03 .....	DDE 13
Mathieu LUBRANO LAVADERA .....	SNNE .....	DDE 13 1/08/09
Mounem SAIES .....	DRE Corse.....	DDE 13
Olivier STOUDEUR.....	DSCR.....	DDE 13 1/08/09
Sandrine DUPICHOT .....	DDE 13 .....	DDE 13
Damien FINKLER .....	Réintégration.....	DDE 13 1/04/09
François LATTUCA .....	DIR Mèd.....	DIR Mèd
Jean-Philippe MAHERAULT.....	CETE SO .....	CETE Mèd 1/07/09
Franck CHARRIER.....	DDEA 52 .....	CETE Mèd
Jean-Luc BERNARDI .....	DRE 13 .....	CETE Mèd
Kevin LAMARE .....	DIR NO .....	DDE 14
Loic VERNOCHET .....	DIR CE .....	DDE 21 1/08/09
Xavier QUENAULT .....	DIR ATL .....	DDE 22
Frédéric ROUCOUL .....	DDEA 39 .....	DRE 25
Mathieu BOURGOIN .....	CETE Lyon.....	DDE 30
Arnaud BARBAZANGES .....	DDEA 78 .....	DIR SO
Philippe BAILLY.....	DIR Est.....	DIR SO 1/08/09
Alexandre DE MOURA .....	DIR Est .....	DIR SO 1/08/09
Edouard SALVANE .....	DIR Est.....	CETE SO
Jeanette CAMAN.....	DRE Alsace.....	CETE SO 1/08/09
Laurent DIEVAL.....	DIR Atl.....	CETE SO 1/08/09
Sophie HATTON.....	LCPC.....	DDE 38
David FALCON.....	DIR Est .....	DIR MC 1/08/09
Lucie CARBONNIER .....	DIR NO .....	DDE 44 1/08/09
Philippe BAILLY.....	DIR Est .....	CETE Ouest 1/08/09
Benjamin ROULT .....	DIR NO .....	DDE 50
Franck THEREZE.....	DRE 14 .....	DDE 50
Olivier RAULET .....	DDE 972 .....	DDE 51
Abdellatif CHOUKOUR.....	DDE 55 .....	DIR Est 1/08/09
Michel DEMARD.....	DIR Est.....	DIR Est
Adeline COLLIGNON .....	DIR Est.....	DIR Est
Mickael VIARD .....	DDEA 52 .....	DIR Est
Emmanuel BERNARD .....	DIR Est .....	SN NE
Stéphan MOUGEOT.....	DIR E.....	DDE 57
Daniel MERTZ .....	CETE Est .....	CETE Est
Olivier LENNE .....	SN PDC .....	ENTE Val.
Olivier SILLAUME.....	DIR N .....	CETE NP
Charles SOURDIAUX.....	DIR NO .....	CETMEF
Christophe BONNEL .....	DDE 02 .....	DDE 62 1/08/09
Stéphane BRETOGNE .....	DDEA 78 .....	DDE 63
Julien BANUS.....	DRE IDF.....	CETE Lyon Labo 63
Olivier BONNAU .....	DRE 14 .....	CETE Lyon Labo 63
Evelyne LISCH .....	DDE 67 .....	DDE 67
Oureda MAOUCHE .....	DDE 94 .....	DRE 69
Gil DUMONT .....	SN RS .....	DIR CE
Xavier MATHEVET.....	DIR E.....	DIR CE 1/08/09
Loïc GRESSETEAU .....	DIR CE .....	DIR CE
Colin CANDUSSO.....	DIR N .....	DIR CE
Mickael NEVERS .....	DIR CE .....	DIR CE
Mathieu BOSSARD .....	DDE 92 .....	DIR CE 1/08/09

### **Mutations des Techniciens supérieurs (suite)**

<b>Nom.....</b>	<b>Service d'origine .....</b>	<b>Service obtenu</b>
Yannick PECH.....	CETE Mèd .....	CETU
Olivier DANIEL .....	SN NE .....	ENTPE
Raymond EXCOFFIER.....	Réintégration.....	DDE 74 1/06/09
Cyril MASSOTTE.....	ENPC .....	LCPC 1/08/09
Ludovic LABBATE .....	SETRA .....	DIREN IF
Samira MESSAOUDIA .....	DULE 75 .....	DRE IF
Anne Sophie GARET.....	DIR NO .....	DIR NO
Thomas GREARD .....	DIR NO .....	DIR NO
Laurent PROVOST.....	DRE IF .....	DIR IF
Elodie JAVELOT.....	DDE 45 .....	DDE 79
Joris VERGE .....	DIR Est .....	DIR SO
Karim BOUSSOUFA.....	DIR IF.....	DIR SO
Radouan JALID .....	DDEA 31 .....	DDE 82
Christelle DELOT.....	DDE 2A .....	DDE 83 1/08/09
Faten BOUAITA.....	DDE 51 .....	DDE 84
Jean-Marc VOUTERS .....	DDE 45 .....	DIREN 87
Nelly ETIENNE .....	DIR IF.....	DIR IF
Nathalie LEROY .....	DSCR.....	DIR IF
Isabelle BANDANA ATIAMA .....	DIR IF.....	DIR IF
Chakiri BACAR MARI .....	DDE 53 .....	DDE 976

### **A l'étude**

Anthony GRENERON.....	DIR IDF .....	DRE PACA
Mathieu DELACROIX .....	DDEA 83 .....	DDE 21
Stéphan MASSE.....	DIREN 31 .....	DRE 31 ss réserve avis CAP MAP
Béatrice DEPARIS.....	Agriculture .....	SN NE ss réserve avis CAP MAP
Elmi MAHAMOUD .....	SN Stasbourg.....	DIR Est 1/08/09
Sylvain BAILLIEUX.....	CETE NP .....	DRIRE N ss réserve CAP MEI
SAUVAGE .....	ENTE Val. ....	DRIRE N ss réserve CAP MEI
Alain SABATIER.....	DDE07 .....	DRE69
Ludovic MARTIN .....	DDE38 .....	postes DDE74
Christian LEPRETRE .....	DDE 23 .....	DDE 80
Sandra VEDRENE.....	CETE NC .....	DRE 87
Thomas HUBER .....	Agriculture .....	DDE 88 ss réserve avis CAP MAP
Sebastien ORRY .....	DIR N .....	DE 976 1/08/09

### **Mutations des Techniciens supérieurs principaux et en chef**

**Ont reçu un avis favorable de la CAP avec une date d'effet au 1er mai 2009**

<b>Nom.....</b>	<b>Service d'origine .....</b>	<b>Service obtenu</b>
Laurent ARCHER .....	DDEA 58 .....	DDE 03
Laurent HERMIER.....	SN Seine .....	SN Seine Subdi RETHEL
Jean-Luc FOURNIER .....	CETE Mèd .....	DDE 13 AA
Alain BLACHE .....	DDE 39 .....	DIR Mèd.
Vincent CUSUMANO.....	CETE Mèd. ....	DIR Mèd.
Patrick AUBRY .....	SN Strasbourg .....	ENTE Aix
Sandrine TEXIER .....	DDE 13 .....	CIFP 13
Philippe COUPE .....	DE 975 .....	CETE Mèd.
Jean-Paul FAUDOT.....	DDEA 39 .....	SN Rhône Saône Pole Mèd. Maintien EF
Christine RIBIERE .....	COMMUNE .....	DDE 21
Remy VAN SANTVLIET .....	DDE 71 .....	DDE 26
Bernard AZZOPARDI .....	DDE 26 .....	DDE 26 subdi Valence maintien EF
Pascale POTIN.....	Agriculture .....	DDE 27
Yvon IZAAC.....	SN Rhône Saône.....	SN Rhône Saône maintien EF
Laurent FOURQUET .....	DDEA 47 .....	DDEA 31
Eric DE JONG .....	CGEDD .....	DRE 31
Nicolas GILLODES.....	SN Toulouse .....	DIREN 31
Christine CERVERA NERIN.....	DDE 33 .....	MIN Justice 33
Olivier FABRE .....	SNIA.....	SNIA Bordeaux
Philippe LEMIERRE .....	DDE33 .....	DDE 33 subdi Libournais maintien EF

## Mutations des Techniciens supérieurs principaux et en chef (suite)

<b>Nom</b>	<b>Service d'origine</b>	<b>Service obtenu</b>
Christelle ETHEVE	DDE 974	CETE SO
Dominique COSTES	DDE 13	DIR Méd SIR 34
Nathalie JOURDAN	DRE 35	DRE 35 maintien EF
Thomas GOARANT	DDE 973	DDE 38
Laurent RIMBAULT	DDE 44	DDE 44 SAH maintien EF
Johanny AUDEON	CETE O	DIR O SIR 44
Jean-François DERAIS	SETRA	DDE 45 Parc maintien EF
Jean-Paul ROUSSEAU	DDE 45	DRE 45 SMO
Sophie DESNUES	DRE 45	DRE 45
Christine DESPLAT	DIR CO	DDE 47
Marie-Jeanne COSSON	Réintégration	DDE 49
Pascale MANGEOT	DIR Est	DIR Est
Yann LETROUBLON	DDE 57	DIR Est
Daniel CHARRONT	DIR Est	DIR Est
Davy HOUPERT	DDE 62	DDE 66
Anne-Marie MARX BREFIE	DDE 67	DDE 67 Subdi RIBEAUVILLE
Mireille EHRARDT	DDE 74	DDE 68
Jean-Claude MONTMARTIN	DRE 69	DRE 69
Jean-Louis DESPORTES	DDE 01	DIR CE
Rodolphe PITRE	DDE 71	CETE Lyon
Mathieu CAILLARD	DDE 38	DIR CE Chambéry
Thierry BOUSQUET	DULE 75	DRE IF
Stéphane POITEVIN	DDEA 2B	CIFP Paris
Marie Thérèse BLASCO	SETRA	SN Seine
Frédéric BALAZARD	SNIA	SN Seine 1/08/09 maintien EF
Séverine VENIANT	DDE 80	DRE Picardie
Isabelle AUVRAY	DSCR	DDE 85
Serge NICOLLE	DRE Limousin	DDE 87
Jean-Michel DESBORDES	DRE Limousin	DDE 87
Jacqueline ALATA	DIREN Limousin	DRE Limousin
Reynald BELOT	DIR Est	DIR Est Besançon
Claire MARCHAND	SNIA	SNIA Athis Mons
Patrick LE GALLO	SNIA	SNIA Brétigny
Jean-Jacques BENON	DIR IF	DIR IF Villabe
Thierry PICARD	CGDD	SG/DCF2
Gérard LOUSTALOT	DDE 971	DDE 971 STES
Jérôme TIRONI	DRIRE Guyanne	DDE 973
Régine CHARLEY	Min. Outre Mer	DDE 973 SMFA
Thierry RODIER	DE 976	DDE 973 SHAUC
Didier MOREAU	DRE IF	DE 976

### À l'étude

Patrick FENOLL	SN Seine	SN Toulouse
Bernadette AUBRY	SN Strasbourg	postes au CETE Méd.
Serge MOREAU	DDEA89	postes DDE21
Laurent GUIFFARD	DDEA 76	DDE 27 ss réserve départ titul, maintien EF
Marie-Christine DAVID RAISON	DDE 03	DRIRE 63 ss réserve avis MEI

## Bonifications au titre de 2007

### Principes

Les agents évalués au titre de l'année 2007 peuvent bénéficier d'un mois de bonification (réduction d'ancienneté) si l'enveloppe de mois le permet et sous réserve qu'ils aient donné satisfaction.

Les agents au dernier échelon de leur grade sont exclus de ce dispositif. Les TSE du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> échelon ne sont pas bonifiables mais sont néanmoins comptés dans l'EPC (Effectif à Prendre en Considération).

<b>Effectifs à prendre en considération</b>	<b>7228</b>
TSE aux échelons 1 à 5 non bonifiables mais comptés dans l'EPC	1736
Reliquat 2006	1455.9
Enveloppe de mois à distribuer (90% de l'EPC+ reliquat)	7961.1
Agents bonifiables	5492
Nombre d'agents n'ayant pas donné satisfaction	57
Nombre d'agents réellement bonifiés	5435
Reliquat 2007	2526.1

1 mois de bonification est attribué à tous les agents bonifiables au titre de 2007.

Au vu de ce tableau, nous avons demandé à l'administration si les agents n'ayant pas donné satisfaction avaient été informés des raisons pour lesquelles ils ne recevraient pas de bonification et s'ils avaient une possibilité de recours.

Le problème des agents qui se sont vus refuser 1 mois de bonification doit être évoqué lors de la réunion du groupe de travail du 4 mars 2009.

L'ensemble des organisations syndicales a demandé la communication de la liste de agents n'ayant pas donné satisfaction.

L'administration a refusé de nous donner cette liste pour des raisons de confidentialité et nous a informés que les textes ne prévoyaient pas l'information des agents.

Nous avons demandé à l'administration de transmettre un courrier aux chefs de service les sollicitant d'informer de façon motivée les agents sanctionnés, avec copie de cette information au service gestionnaire du corps. Nous attendons la décision du DRH sur notre proposition avant de donner notre avis sur les bonifications au titre de 2007

Les autres organisations syndicales ne nous ont pas suivis sur cette proposition et nous le regrettons.

### **Recours sur notation 2005 et 2006**

1 recours 2005 et 42 recours 2006 sont analysés par la CAP :

- 10 recours ont fait l'objet d'un maintien de la note et des appréciations
- 32 recours ont fait l'objet d'un renvoi au notateur avec une modification de la marge d'évolution et / ou un modification des appréciations :
  - o 2 concernent un augmentation de la marge d'évolution de +2
  - o 12 concernent un augmentation de la marge d'évolution de +1
  - o 7 concernent des modifications des appréciations
- 1 Avis suspendu dans l'attente de la décision du tribunal administratif

### **Reports de titularisation**

2 dossiers ont examinés par la CAP : les deux TSE seront titularisés au 1<sup>er</sup> mars 2009

### **Création des DDEA au 1<sup>er</sup> janvier 2009**

Avis favorable sur le repositionnement des techniciens

### **Demande de détachement entrant**

Une demande de détachement entrant pour la DRE 45 a pu obtenir satisfaction.

### **Demande d'intégration**

Un agent technicien supérieur de la ville de Paris a obtenu son intégration dans le corps des TSE à l'ENTPE.

### **Informations générales**

#### **Date des prochaines CAP 2009 des TSE**

Depuis 2004, il y a eu 3 mouvements de mutation annuels.

- le 3 et 4 juin 2009 pré CAP promotions LA TSE , EF
- le 9, 10 et 11 juin 2009 CAP promotions LA TSE , EF et mutations au 1<sup>er</sup> septembre 2009

**Pour tout renseignement complémentaire  
contactez vos élus CFDT**

**Louis DAT (DDE 13) : Tel : 04.42.33.77.89**  
[louis.dat@developpement.durable.gouv.fr](mailto:louis.dat@developpement.durable.gouv.fr)

**Jean Paul COSMAN (Labo de Blois) : 02.54.55.49.90**  
<mailto:jean-paul.cosman@developpement.durable.gouv.fr>

**Élections des représentants du personnels  
le 2 avril 2009**

**A l'heure où nos services sont profondément bouleversés, dans un train de réformes dont la rapidité n'a d'égale que le manque de visibilité, nous avons besoin d'un syndicalisme qui rassemble et qui porte avec force la défense de tous auprès de notre administration.**

**Le 2 avril VOTEZ CFDT !!!**

**Les candidats CFDT pour le corps des techniciens supérieurs sont :**

**Technicien Supérieur en Chef**

DAT Louis	DDE Bouches du Rhône
COSMAN Jean Paul	CETE Normandie Centre
JUINT Maryse	DDEA Yvelines
MARIA Alain	DDEA Haute-Marne
GOBBI Robert	DDE Rhône
BATIOT François	DDEA Vendée

**Technicien Supérieur Principal**

PAGANIN Joël	DDEA Haute-Garonne
DEROSIAUX Yves	CETE Nord Picardie
RZADKIEWA Jean-Luc	CETE Sud Ouest
BENLAHRECH Nathalie	DIR Centre Est
CASSETTO Jean-Luc	DDE Nord
LE MAITRE Anne-Marie	LRPC Saint Briec

**Technicien Supérieur**

CAMEL Jean André	DDEA Tarn et Garonne
OJARDIAS Thomas	LRPC Clermont-Ferrand
ANCEL Sylvain	DDEA Vosges
GABET Séverine	CERTU
QUESSARY Alexis	DDE Réunion
CHAGNON Marjolaine	DRE Pays de Loire
VERON Cyprien	DDE Seine-Saint-Denis
BOHN Marc	Service Navigation Strasbourg